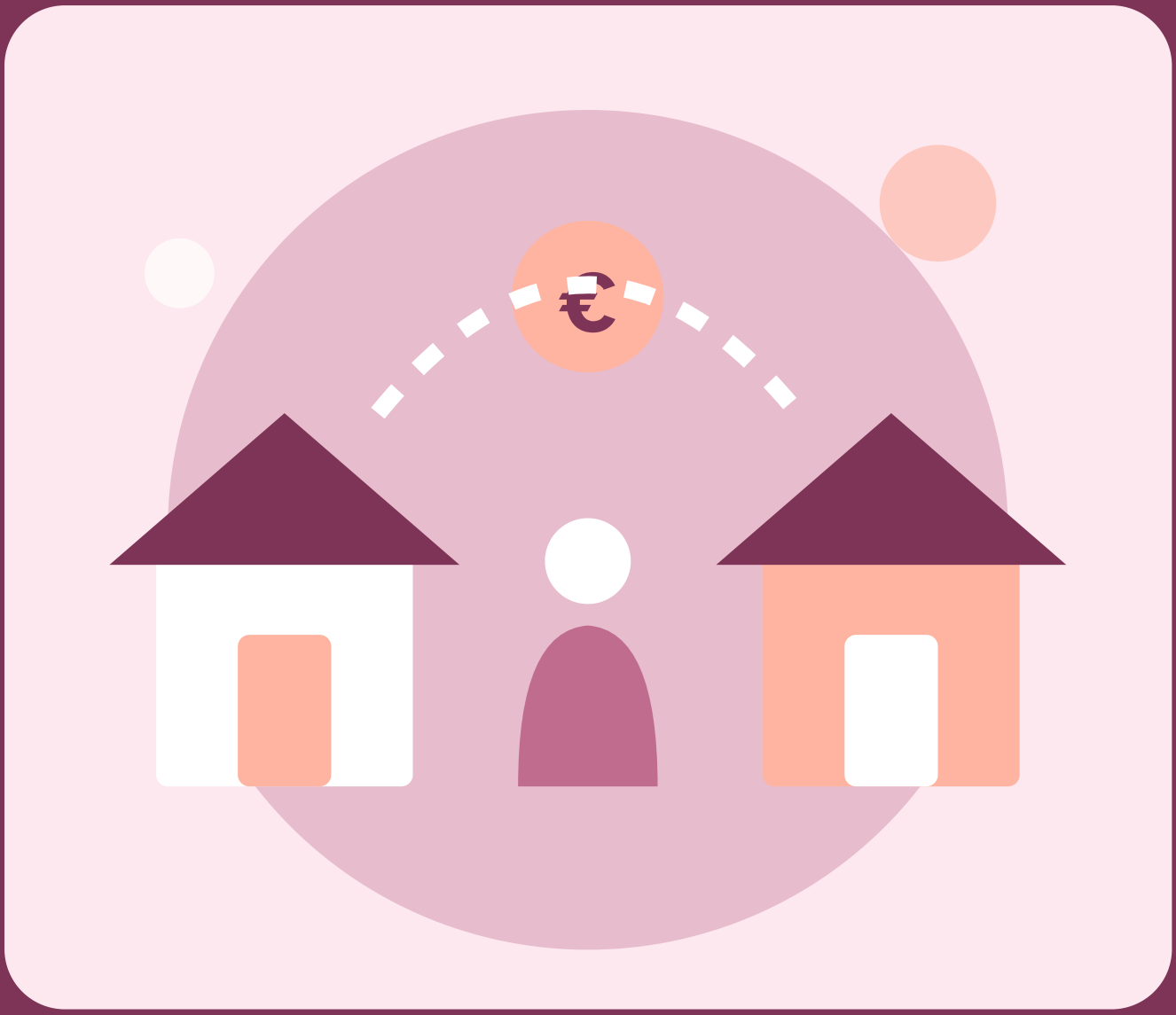


Pension alimentaire : la fixer, la recevoir, la payer, réagir aux impayés

Pour les deux parents séparés. Fixer le montant, comprendre le versement par la Caf, revaloriser chaque année, demander un changement, réagir à un impayé, faire face à une baisse de revenus, déclarer aux impôts : les démarches dans l'ordre, avec des lettres prêtes à adapter.

Un guide pratique d'Yvan · Mis à jour le 30 octobre 2026

Sommaire

Avant de commencer 3

1. Les mots à connaître 5
2. Fixer la pension et son montant 6
3. Le versement par l'Aripa 9
4. La hausse annuelle et le changement de montant 11
5. Vous ne recevez pas la pension 14
6. L'allocation de soutien familial (ASF) 17
7. Vous n'arrivez plus à payer 18
8. Quand l'enfant devient majeur 20
9. Les impôts 21
10. Les lettres et les délais 23

Mentions et sources 25

Avant de commencer

Vous vous séparez de l'autre parent de votre enfant. Ou vous êtes déjà séparé, et la pension ne se passe pas comme prévu : elle arrive en retard, elle n'arrive plus, ou vous n'arrivez plus à la payer.

Ce guide s'adresse **aux deux parents** : celui qui reçoit la pension comme celui qui la verse. Il ne prend parti pour aucun des deux.

Depuis le **1er janvier 2023**, la règle a changé : une pension fixée dans un document officiel passe en principe par un service de la Caf et de la MSA, l'**Aripa**.

Par où commencer

Votre situation	Allez à
Je veux fixer une pension	Partie 2
Je comprends mal le versement par la Caf	Partie 3
Je veux changer le montant	Partie 4
Je ne reçois pas la pension	Partie 5
Je n'arrive plus à payer	Partie 7
L'enfant devient majeur	Partie 8

CE QUE COUVRE CE GUIDE

Les règles citées ont été vérifiées le **30 octobre 2026** sur service-public.gouv.fr, pension-alimentaire.caf.fr et impots.gouv.fr. Ce guide parle de la pension versée **pour un enfant**. Il ne traite pas de la prestation compensatoire entre ex-époux, ni de l'aide due à des parents âgés.

Les contacts à garder sous la main

Pour quoi ?	Où ?
Toute question sur le versement ou un impayé	Aripa : **3238** (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30. Depuis l'étranger : +33 9 69 32 08 08
Le site officiel du service	pension-alimentaire.caf.fr
Estimer un montant	Simulateur de Service Public
Calculer la hausse annuelle	Simulateur de revalorisation
Vous subissez des violences	**17** (police, secours) et **3919** (Violences Femmes Info)

À RETENIR

Un accord **oral** ou un simple papier signé entre vous ne suffit pas si les choses se passent mal. Pour pouvoir agir en cas d'impayé, il faut un document officiel, appelé **titre exécutoire** (partie 2).

PARTIE 1

Les mots à connaître

Le mot officiel	Ce qu'il veut dire
Créancier	Le parent qui **reçoit** la pension
Débiteur	Le parent qui **verse** la pension
Jaf	Le juge aux affaires familiales, au tribunal judiciaire
Titre exécutoire	Le document officiel qui fixe la pension et permet d'agir en cas d'impayé
Aripa	L'agence de la Caf et de la MSA (la caisse du monde agricole) qui gère les pensions
Recouvrement	La récupération des sommes non payées
ASF	L'allocation de soutien familial, versée par la Caf ou la MSA

Ce que la pension couvre

La pension participe à **tous les frais de l'enfant** : nourriture, vêtements, transports, logement, loisirs, cantine.

Le document peut aussi prévoir le partage de frais précis (soins non remboursés, voyages scolaires...). Sinon, il faut saisir le juge pour imposer à l'autre parent d'y participer.

Elle se paie 12 mois sur 12, même si l'enfant est en vacances chez le parent qui la verse.

FIN DE L'EXTRAIT GRATUIT

Pension alimentaire : la fixer, la recevoir, la payer, réagir aux impayés

Le guide complet compte 25 pages. Voici ce qu'il vous reste à découvrir :

2. Fixer la pension et son montant
3. Le versement par l'Aripa
4. La hausse annuelle et le changement de montant
5. Vous ne recevez pas la pension
6. L'allocation de soutien familial (ASF)
7. Vous n'arrivez plus à payer
8. Quand l'enfant devient majeur
9. Les impôts
10. Les lettres et les délais